

Aide-mémoire concernant la coordination et la mise à disposition des listes de compagnies et d'assureurs SSAA / ASA

La procédure décrite ci-après pour l'attribution de numéros d'assureur LAA et de numéros de compagnie de l'association vise les buts suivants:

- Assurer la coordination entre le SSAA et l'ASA lors de l'attribution de nouveaux numéros d'assureur ou de compagnie.
- Fournir à tous les participants des informations sur les numéros officiels (présents et passés) d'assureur, de compagnie et de fournisseur .
- Contrôler la plausibilité de toutes les annonces en ce qui concerne la validité des numéros d'assureur et de compagnie.

Procédure d'attribution et de mutation des numéros

- L'ASA procède à l'attribution de numéros de compagnie des assureurs privés (20xxx), le SSAA à celle des autres numéros d'assureur.
- Lors de nouvelles entrées ou de mutations, le SSAA et l'ASA mettent leurs listes à jour et les envoient sans délai à la centrale d'exploitation de l'ASA en indiquant les changements intervenus.
- La centrale d'exploitation accomplit les tâches suivantes:
 - Vérification des changements annoncés
 - Etablissement ou mise à jour de la liste globale (numéros LAA et ASA), dont la teneur est la suivante:
 - numéros de compagnie de l'ASA (sans distinction entre les compagnies présentes et passées)
 - numéros d'assureur du SSAA (avec distinction entre les assureurs présents et passés)
 - numéros de fournisseur (70xxx)
 - Envoi de la liste globale au SSAA, qui en contrôle l'exactitude et la met à disposition sur le portail du SSAA après avoir éliminé les contradictions et les doublons
 - Envoi de la liste globale à l'ASA, qui en contrôle l'exactitude et élimine les contradictions et les doublons
 - Mise à disposition de la liste globale sur le portail statistique de l'ASA
 - Mise à jour des tableaux et des programmes de la CEA

Consultation

- **SSAA**

L'ensemble des assureurs LAA et des fournisseurs de données ont accès au portail de la "Statistique de l'assurance-accidents LAA" où ils trouveront les listes sous "CUG-Service" (CUG = Closed User Group) → www.unfallstatistik.ch

- **ASA**

Toutes les compagnies membres de l'ASA ont accès à l'extranet de l'ASA, où elles trouveront les listes sous "Inside / Rundschreiben / Statistik / Codeverzeichnis des SVV" → <http://extranet.svv.ch>

- **Portail statistique**

L'ensemble des compagnies et des assureurs effectuant des annonces, de même que les fournisseurs de données, ont accès au portail statistique, où ils trouveront les listes sous "Documentation / aide online" → www.svv-statistikportal.ch

Interlocuteurs pour les candidats à un numéro

Lorsqu'un candidat à un numéro officiel de compagnie ou d'assuré n'est ni soumis à l'obligation d'annoncer au SSAA ni membre de l'ASA, le principe suivant s'applique:

Le premier interlocuteur de l'assureur est le SSAA. Si ce dernier ne lui délivre pas de numéro d'assureur, l'ASA examine l'octroi d'un numéro de compagnie (20xxx).

- **SSAA**

Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA),
c/o Suva, Felix Schmidli, Fluhmattstrasse 1, 6002 Lucerne
Tél. +41 41 419 62 73, vt.ssuv@suva.ch

- **ASA**

Association Suisse d'Assurances ASA, Christian Bischof,
C.F. Meyer-Strasse 14, case postale 4288, CH-8022 Zurich
Tél. +41 44 208 28 28, christian.bischof@svv.ch

- **Centrale d'exploitation de l'ASA**

Bedag Informatique SA, Centrale d'exploitation de l'ASA, Gutenbergstrasse 3,
3011 Berne Tél. +41 31 633 21 21, svv.auswertestelle@bedag.ch

Groupes d'assureurs

10xxx	SUVA
20xxx	Assureurs privés (membres et non-membres de l'ASA)
3xxxx	Caisses-maladies reconnues
40xxx	Caisses publiques d'assurance-accidents
50xxx	Caisse supplétive (c/o Allianz Suisse)
70xxx	Fournisseurs de données (uniquement pour LAA et OUFL: centre de calcul, etc.)